

**Action d'insertion des jeunes en difficulté - Collaboration Centre Omnisport  
Pierre Croppet, Haras de Franche-Comté et ADDSEA (Association  
Départementale du Doubs pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) -  
Versement d'une subvention**

**M. l'Adjoint FUSTER, Rapporteur** : Une action utilisant le cheval comme support d'insertion, initiée par la Ville dès le début 2006 a été mise en œuvre avec les Haras de Franche-Comté, le Centre Omnisport Pierre Croppet et l'ADDSEA. Expérimentale dans un premier temps, cette action répond pleinement à un public jeune très en difficulté.

Quatre jeunes sont en permanence accompagnés. Leur statut est celui de contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) sous la responsabilité du centre Omnisport en tant qu'employeur. Les trois structures se partagent le suivi selon leur compétence.

Huit jeunes se sont déjà succédé sur cette action. Les sorties du dispositif ne s'apprécient pas encore en terme d'emploi tant le travail d'accompagnement des structures éducatives est encore nécessaire. Le comité de pilotage de cette action se réunira prochainement. A cette occasion, un bilan exhaustif sera donné aux membres.

Afin de poursuivre ce dispositif, il est proposé de continuer d'apporter un appui financier pour 2007 d'un montant de 10 957 € qui sera versé au Centre Omnisport Pierre Croppet, structure porteuse du projet.

En cas d'accord, cette somme de 10 957 € sera prélevée au chapitre 65.523/ 6574.5072 CS 30200.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le versement de cette subvention.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, a décidé d'adopter cette proposition.

Mme DUFAY, Mme POISSENOT et Mme PRESSE n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 21 mai 2007.*